

EDITORIAL



Par Jean-Marc Paous
Secrétaire fédéral
à la Culture et la Laïcité

Nous te ferons Bretagne !

Et pas n'importe comment aurait pu ajouter Xavier Grall qui voyait juste et loin. La culture, les cultures -ce mot ne devrait plus s'écrire qu'au pluriel- sont des éléments structurels de notre identité. Elles ne se résument pas aux Beaux-Arts, ni aux vieilles pierres, pas plus qu'à ses immuables institutions.

Matériaux vivants, visuels, sonores, polymorphes, elles prennent sens dans les systèmes de valeurs qui animent nos communautés. Et c'est sans doute pour cette raison que bon nombre de militants associatifs et citoyens du monde se font un devoir de les faire vivre au quotidien.

Guidés par deux principes, celui de la création et celui de la transmission, nos artistes rayonnent sur les scènes internationales, qui s'en plaindra ? Toujours en mouvements, les cultures sont l'expression des peuples surtout lorsqu'elles s'enrichissent, se marient, s'entrelacent du traditionnel et des nouvelles technologies ! Les élites qui veulent se les approprier, pour les coller aux cimetières de souvenirs ou les vendre à vil prix, sont toujours en retard sur les pratiques. Ainsi au 21ème siècle, il n'y a plus de sous-cultures : bandes dessinées et musiques amplifiées ont gagné leurs lettres de noblesse et s'affichent dans les médias de manière tout aussi académique que les arts primitifs ou conceptuels.

Mais attention, l'éducation populaire, est encore l'affaire de tous ! La Troisième République se devait d'unifier les Français autour d'une langue, ciment de son identité. Mais aussi tentée qu'elle en ait eu la volonté, elle n'a pas éradiqué pour autant ce qui existait avant ! Et sous le feu des sabots accrochés aux cous des imprudents, comme des bonnets d'ânes honteux, a couvée une braise que personne, ou presque, n'a voulu voir s'éteindre !

Breizhoneg Raok !* Car sans langue bretonne pas de Bretagne ! Ni de Pays basque, de Corse ou de Languedoc. En Europe, les régions à caractère fortement identitaire apparaissent comme l'échelon idéal de coordination des politiques culturelles qui influencent lois et systèmes économiques et sociaux. A condition de ne pas les figer, de les graver dans le marbre des sociétés totalitaires, elles représentent les qualités créatrices et innovantes de l'humanité, le bonheur de mettre en scène les émotions, d'échanger, de se trouver ou de se retrouver !

Et pour cette raison, au moins, leurs institutions se doivent d'accepter les changements ! A cet égard, la volonté politique du Conseil régional de rénover le Conseil Culturel de Bretagne, afin de lui donner un rôle consultatif aussi important que le Conseil Economique et Social, est une véritable révolution politique qu'il convient de saluer ! En incluant acteurs et organismes culturels nantais, il constituera l'une des portes d'entrée à une Bretagne à cinq départements, autre révolution culturelle !

* La langue bretonne d'abord

Région Bretagne Le choix de la relance

Les élus régionaux se sont réunis en séance plénière, vendredi 27 mars. Une session qui s'est déroulée sur fond de crise. "La crise est et sera violente" a rappelé le Président Jean-Yves Le Drian, tout en apportant des réponses concrètes aux Bretons.

"Dans ces circonstances, on ne peut se résoudre ni à l'incantation, ni à de simples mesures conjoncturelles. Il faut dire la vérité et mobiliser toutes les énergies pour à la fois sauvegarder les compétences et anticiper l'après crise, le faire dans la justice et l'équité et engager les initiatives publiques qui soient à la hauteur d'une dépression exceptionnelle".

En Bretagne, le seuil des 100 000 demandeurs d'emploi vient d'être franchi, soit une progression de 16,6% de janvier 2008 à janvier 2009. Aujourd'hui, ce sont les fins de contrats (CDD ou intérim) et surtout les jeunes (+ de 25% au cours des 12 derniers mois) qui sont touchés. Mais le plus dur est à venir lorsque les entreprises, qui utilisent aujourd'hui le chômage partiel pour conserver leurs salariés, commenceront à procéder à des licenciements pour cause économique.

C'est évidemment l'automobile qui est le secteur le plus touché : PSA et l'ensemble des équipementiers de rang I et II avec des situations préoccupantes en particulier à Faurecia, la Barre Thomas, la SBFM ou Bretagne Ateliers. Mais globalement, toute l'industrie métallurgique est en grosse difficulté. Les signes de dégradation dans le bâtiment sont aussi très sensibles ; l'agroalimentaire commence à souffrir.

Agir avec nos moyens

"Nous le ferons d'abord en mobilisant nos propres possibilités budgétaires" a insisté Jean-Yves Le Drian. En décembre, le Conseil régional a abondé le budget de 12 millions d'euros afin d'engager des financements supplémentaires et immédiatement opérationnels dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la culture, du portuaire, du logement. L'efficacité de ce



2009. Nous tenons à ce que ces interventions soient très rapides et qu'elles se situent franchement dans la croissance écologique qui devra être la croissance d'après crise".

Une séance plénière extraordinaire en mai prochain

dispositif est suivie régulièrement par un comité de crise représentant toutes les sensibilités politiques. "Aujourd'hui je vous propose de saisir l'opportunité qui nous est faite par le gouvernement de mobiliser le remboursement anticipé du fonds de compensation pour la TVA sur les dépenses d'investissements réalisées en 2008, c'est-à-dire de délibérer sur un montant supplémentaire de 18M€". Il s'agit en particulier d'accélérer les travaux portuaires, de renforcer les actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables dans nos lycées, d'irriguer l'ensemble du territoire en augmentant les aides pour les mises aux normes dans l'hôtellerie ou dans les bâtiments d'élevage. "Ainsi avec 30M€, nous augmentons notre capacité d'investissement d'environ 10% pour l'année

L'accélération de la crise révèle de nouveaux besoins et des adaptations nécessaires au niveau de la formation. Aussi, Jean-Yves Le Drian a demandé aux vice-présidents concernés et aux services d'établir un diagnostic et de proposer des adaptations ou des actions nouvelles nécessaires après consultation des partenaires sociaux et des services de l'Etat... "et comme il faut être réactif, je réunirai spécialement l'Assemblée régionale à ce sujet dans la deuxième quinzaine de mai". Cette séance sera consacrée à l'examen de l'évolution des filières économiques stratégiques de notre région et surtout à anticiper sur leur évolution post-crise (automobile, TIC, agroalimentaire, pêche, navale).

Tout savoir sur la dernière session : www.bretagne.fr

Parmi les mesures adoptées en session plénière Création du Conseil culturel de Bretagne

Lors de la session plénière du 27 mars, les élus de la Région ont voté la création du Conseil culturel de Bretagne, adossé au Conseil régional et au Conseil économique et social (CESR).

Le rôle de cette nouvelle assemblée consultative est d'éclairer le Conseil régional "sur toutes les questions traitant de l'identité culturelle de la Bretagne et de son rayonnement", à travers des avis, contributions et études, comme le fait aujourd'hui le Conseil économique et social régional, qui sera d'ailleurs également destinataire des travaux du Conseil culturel.

Il est composé de 3 collèges de Conseillers, élus pour 3 ans :

- représentants des acteurs de la langue bretonne et du gallo, de la création et des pratiques artistiques et du patrimoine ;
- experts, enseignants et chercheurs en sciences humaines ;
- personnalités choisies pour leur contribution au rayonnement de la Bretagne et appartenant au monde des arts, de la culture, des sciences, de l'économie et des médias.

La nouvelle assemblée pourrait être installée au cours du printemps.

Pétition : "Pour la justice sociale, pour la relance, abrogeons le paquet fiscal"

Le Parti socialiste lance une grande pétition pour l'abrogation du paquet fiscal, adopté par le gouvernement dès l'été 2007, après son entrée en fonction. Cette mesure est particulièrement injuste et accentue les inégalités en protégeant les plus fortunés de France. En attendant, le gouvernement n'a toujours pas adopté de véritable plan de relance dont le pays a besoin. Alors que le déficit budgétaire atteint plus de 100 milliards d'euros, l'Etat français continue, avec le bouclier fiscal, à verser à quelques privilégiés des chèques d'une valeur supérieure à 33 000 euros. Cette mesure occasionne un manque à gagner de 15 milliards par an !
Télécharger le texte de la pétition à faire circuler sur www.ps56.fr, demandez-le auprès de vos secrétaires de section ou signez la pétition en ligne sur www.parti-socialiste.fr

Retour en images sur les manifestations du 19 mars

La mobilisation a été très forte dans le Morbihan, comme partout en France, lors des manifestations du 19 mars pour le pouvoir d'achat, l'emploi et les services publics. Ci-dessous, 3 photos prises à Lorient, Vannes et Pontivy.



Formation des militants

Le groupe de travail sur la formation avance dans son diagnostic. Pour lui permettre de répondre aux besoins de chaque militant, un questionnaire vous sera adressé au mois de mai. Ce court questionnaire aura pour but d'évaluer les attentes des militants et de définir les axes de travail pour le plan de formation 2009-2011 ainsi que les modalités de mise en œuvre. La Fédération vous remercie de prendre le temps d'y répondre et de nous le retransmettre dans les dates qui vous seront communiquées.

VIE DE LA FEDERATION

Renouvellement du personnel à la Fédération

Le siège de la Fédération à Lorient a vu le départ en retraite, fin mars, de Michelle David. Elle est remplacée par Véronique Le Meur.

Arrivée à la Fédération du Parti socialiste du Morbihan fin 1987, Michelle David y a donc travaillé un peu plus de 21 ans, occupant différentes fonctions : secrétaire de rédaction du *Rappel du Morbihan* et ces dernières années secrétariat, comptabilité, gestion du fichier des adhérents. Après ces nombreuses années de collaboration, elle prend sa retraite.

A l'évocation de ces années passées à la Fédé, Michelle "retient la grande diversité des missions, la richesse des contacts humains avec les militants, les bénévoles, les responsables successifs, les élus, l'équipe des plieurs du *Rappel*". "J'ai aussi apprécié les bonnes conditions de travail, les relations avec les différents permanents avec lesquels j'ai travaillé, l'autonomie et la prise d'initiatives qui a toujours été possible". Et pour l'avenir ? "Je vais continuer à militer au sein de la section de Guidel, où je suis trésorière, je vais pouvoir poursuivre

mon mandat de Conseillère municipale d'opposition auquel j'ai accédé en 2008 et être plus disponible... et tout particulièrement pour Jules et Loïs, mes 2 petits-fils de 5 et 3 ans".

Véronique Le Meur a été recrutée pour remplacer Michelle au poste d'assistante-comptable. A 43 ans, elle a été licenciée pour raisons économiques, en décembre dernier, d'une PME du pays de Lorient, dans laquelle elle a exercé pendant 14 ans en tant que comptable. Elle habite Caudan, est mariée et mère de 2 filles de 15 et 17 ans. Elle découvre progressivement l'activité de collaboratrice dans un parti politique et reprend les missions que remplissait Michelle dans le traite-



Michelle David (à gauche) part en retraite en étant remplacée par Véronique Le Meur.

ment de la comptabilité, la gestion du fichier des adhérents... "Je souhaite poursuivre le travail de Michelle dans un bon esprit d'équipe avec les responsables de la Fédération ainsi qu'avec les secrétaires et trésoriers de section et l'ensemble des élus et militants de la Fédération que je vais petit à petit apprendre à mieux connaître".

Européennes 2009

La formation des militants est engagée

Les premières réunions de formation – débat sur les européennes se sont déroulées sur 4 circonscriptions (Vannes, Lorient, Auray, Ploërmel). Celles-ci sont animées par Jean-Paul Meheust, de la section de Vannes, par Simon Uzenat, Délégué fédéral aux Questions européennes et internationales et par Hélène Brus, Secrétaire fédérale à la Formation et candidate morbihannaise aux élections européennes.

La volonté de la Fédération, portée par le Secrétariat fédéral, est d'organiser la campagne en deux temps sur chaque circonscription :

- un temps formation, pour les militants ;
- un temps campagne avec des débats publics;

En parallèle, chaque numéro du *Rappel du Morbihan*, jusqu'aux élections du 7 juin, propose une thématique "Europe", en page 4, afin de donner le maximum d'information à chacun.

Si cette formule est perfectible, elle nous permet déjà de tirer quelques enseignements au sein même de notre parti. En effet, la mobilisation sur les premières formations reste partielle. Les élections européennes demeurent le parent pauvre des urnes. Les Français se sentent peu ou pas concernés par ce qui se passe à "Bruxelles ou Strasbourg". Dans notre parti, à la vue des premières rencontres, nous nous

rendons compte que nous investissons peu de notre temps sur cette question. En montant très tôt un schéma de campagne pour notre Fédération, nous avons cherché à pallier à cette désaffection, et à outiller l'ensemble des militants en vue de la campagne.

Ainsi, l'exposé de Jean-Paul Méheust s'articule autour d'une présentation historique (brève) de l'Europe mais surtout de ses institutions et de son fonctionnement. L'éclairage d'un consultant international, ayant travaillé auprès de ces institutions, permet de relativiser un certain nombre d'idées reçues, mais aussi de mieux détecter le besoin de

Gauche de cette Europe. Le reste de la soirée est consacré aux échanges entre les participants, donnant lieu à des débats pédagogiques et constructifs sur ces premières rencontres.

Il restera deux dates sur le département pour assister à ces formations-débats, à Pontivy et à Plouay. Chacun d'entre nous est convié à participer à ces réunions, quelque soit son lieu de résidence. La campagne sera difficile et nous aurons besoin de ces éclairages pour porter, auprès de nos concitoyens, cette volonté de changement qui nous anime, pour une Europe de Gauche.

Calendrier Formation Européennes

3^{ème} Circonscription
Mardi 21 avril - Pontivy
Palais es Congrès - 20h30

6^{ème} Circonscription
Judi 23 avril - Plouay
Salle des Fêtes (sous-sol)



A droite, Jean-Paul Meheust - Section de Vannes, anime la formation sur les européennes, comme à Auray, le mardi 31 mars (photo de gauche).

Pour une Europe efficace, solidaire et utile



Nous soutenons Hélène Brus ainsi que tous les autres candidats. Les choix sont difficiles et sont le résultat de compromis qui ne peuvent donner satisfaction à tous. Comme nous voulons être localement et collectivement garants d'un apaisement, fort justement loué lors du dernier congrès départemental, nous n'ajouterons pas de commentaires à celles des positions déjà exprimées. Notre objectif à tous est bien de faire d'un maximum de nos candidats des députés européens, dignes représentants de nos choix et de nos valeurs.

L'un des enjeux principaux de cette élection résulte de l'économie européenne qu'il nous faudra défendre avec de nouveaux outils. Les politiques économiques libérales menées jusque-là ne nous ont pas préparés à affronter la crise actuelle. Des actions sont menées au niveau européen, notamment celles visant à contrôler les dérives d'un système financier abusant d'outils pervers comme ceux utilisés aux Etats-Unis : les subprimes et les

dérivés de crédit qui touchent, par l'intermédiaire des banques, la planète entière. Des rapports européens sont utiles et source d'enseignement, comme celui, récent, de Jacques de Larosière sur la supervision des marchés financiers. Seule une majorité sociale-démocrate européenne pourra être en mesure de peser en étant unie, afin de changer les orientations néfastes prises jusqu' alors.

Un autre enjeu réside dans la dimension écologique et la raréfaction de nos ressources énergétiques. Cet élément qui est d'ailleurs lié au précédent, est repris largement par le Manifesto. Une nouvelle économie doit émerger de cette nouvelle Europe que nous avons à construire. Force de propositions et initiateurs de changements, nous, socialistes de tous pays, sommes porteurs d'une véritable alternative crédible pour bâtir l'Europe écologique du 21ème siècle.

Un troisième enjeu concerne l'harmonisation sociale européenne, dont les prémisses s'expriment par la voie d'un agenda social renouvelé. Le terrain est quasiment vierge et cela nécessitera de nombreux efforts, et certainement de

longues négociations entre pays. Il est pourtant crucial de développer au niveau européen l'aspect réglementaire pour, entre autre, lutter contre le dumping social entre Etats. Il est important de développer l'aspect stratégique et coordonner les actions afin d'offrir un emploi, une situation durable pour tous. Enfin, il nous faudra prendre en compte les aspects matériels afin de garantir les prestations publiques, la protection et le développement des solidarités.

Face à une situation difficile, nous devons, en tant que militants de Gauche, relever le défi, pour dire à nos concitoyens que rien n'est perdu et que des solutions existent et notamment au niveau européen. Chacun est maître de son destin, chacun est en mesure de faire changer la donne. Avec les militants des autres partis socialistes et partis sociaux-démocrates, nous sommes les initiateurs, les moteurs de ce changement pour vivre un monde meilleur. Ensemble construisons l'Europe de demain.

Jean-Louis Milès – Larmor-Plage
Changer à gauche 56
Changeragauche56@yahoo.fr

MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

La loi Boutin sur l'habitat ou le manque de vision érigé en politique

Le logement en France reste un défi pour beaucoup de familles avec des loyers souvent trop excessifs. La seule solution est alors de fuir de son lieu de travail pour aller en périphérie des villes en quête de terrains moins chers.

Le gouvernement est alors dans son rôle pour proposer une loi qui doit répondre à des exigences de fraternité et de lutte contre les marchands de sommeil. Point d'autant plus important que la trêve hivernale est maintenant finie et que les expulsions peuvent désormais reprendre. Il l'a fait à travers la loi MOLLE (Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion) portée par Mme Boutin, dont les qualités humaines, aussi bien sur le PACS que sur le préservatif, ne sont plus à prouver.

Cette loi à été votée par le parlement début février, passant de 25 articles initialement à près de 130, environ 240 décrets sont prévus pour son application pleine et entière.

Osons le dire, le pire a été évité, puisque dès le début de l'examen de la loi, le gouvernement avait une idée en tête : en finir avec l'article 55 de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose le quota de 20 % de logements sociaux aux communes. Mesure peu respectée par des communes de droite comme de gauche, qui reste pourtant un outil majeur de mixité sociale et de lutte contre les ghettos

si tout le monde s'y met.

Le but était de permettre d'intégrer dans ce quota les logements en accession à la propriété, réservés plutôt à des gens certes en difficulté mais aptes à s'en sortir seuls. Il est vrai qu'il s'agissait aussi d'une proposition de campagne du candidat Sarkozy de faire que chaque Français ait accès à la propriété via un système très proche de celui des subprimes, dont la qualité essentielle est d'avoir mené de nombreuses familles américaines à la faillite.

Le pire à certes été évité mais ce qui reste n'est pas brillant. Remarquons d'abord le problème de méthode qui a conduit à ce projet de loi. Celui-ci exigeait un débat national fort autour des orientations politiques, pour créer un vivre-ensemble. La discussion s'est déroulée sans vrai concertation et sans vision, que celle de la protection de quelques promoteurs. En témoigne une mesure du plan de relance qui consiste pour l'Etat à racheter des projets immobiliers à des promoteurs privés pour les transformer en logements sociaux, ceux-ci étant de mauvaise qualité, car



construits uniquement pour profiter d'exonérations fiscales. De même, une réduction des délais d'expulsion est prévue pour le parc privé.

On est loin du temps de Jospin et de la loi SRU de 2000, lancée après un débat national en 1999 sur le thème "Habiter, se déplacer, vivre la ville", ayant abouti à toute une série de mesures pour la planification urbaine.

La loi MOLLE aurait dû être la continuité du Grenelle de l'environnement, il n'en est malheureusement rien.

Jérémy Gaultier
AF MJS 56
jemi3@wanadoo.fr

Europe, à lire...



Un nouveau volume de la série "Aventures Europe" vient de paraître aux Editions La Voix du Nord, intitulé Révolutions dans l'air. Ce roman, plutôt destiné au jeune public, est cependant ouvert à tous, de 10 à 101 ans ! Un bon moyen, à travers ce roman d'aventure, de découvrir les pays et cultures d'Europe - Allemagne, Pologne, Lituanie... - en dehors des sentiers battus et autour du thème de la défense de l'environnement.

Les Amis européens de Géry Freemann - Révolutions dans l'air - Editions la Voix du Nord, 476 pages - 9,90 € - Accessible en librairie, au Furet du Nord ou sur Internet : www.laboutiquedeslecteurs.fr

Elections européennes : premier calendrier de campagne national

La campagne des européennes se déroulera en 3 temps, avec un slogan : "Changeons maintenant !".

Après la 1^{ère} phase de la campagne de signature de la pétition contre le paquet fiscal jusqu'au 1^{er} mai, le National souhaite organiser 8 meetings dans chaque circonscription électorale et 1000 réunions pour "changer l'Europe". Pour la circonscription Ouest, un grand meeting aura lieu à Nantes-Rezé le 27 mai. Du 28 mai au 7 juin se déroulera "la dernière ligne droite de la campagne", avec la mobilisation des élus et l'appel au vote.

Chaque Fédération est invitée à décliner localement ce calendrier, en coordination avec l'équipe de campagne dans chaque grande région. Dans le Morbihan sera organisé au minimum un grand moment de campagne dans chaque circonscription législative...

Calendrier des sections

Réunion de section - Vannes
Mardi 7 avril - 20h30
Palais des Arts et des Congrès
à Vannes

Premier secrétaire fédéral

Vendredi 3 avril - Pontivy

Débat sur la crise en France / Europe avec Bruno Leroux et Odette Herviaux

Samedi 4 avril - Lanester

Débat "Agir pour l'emploi" à l'invitation de la CGT - Parc des Expos

Jeu 9 avril - Lorient

Rencontre avec les animateurs de circonscription

Actualité

Et pendant ce temps là, il cause...

La majorité silencieuse et les autres un peu moins silencieux qui défilent dans les rues des principales villes de France sont avertis, Nicolas Sarkozy ne bougera pas d'un iota sur son plan de relance de l'économie. A lui la banane et aux Français les peaux de banane. Certes notre Président a tapé sur les doigts des vilains patrons qui se distribuent des bonus et des stock-options comme s'il en pleuvait, mais il s'est bien gardé de proposer une loi qui permettrait de moraliser la rémunération des dits patrons.

Cinq jours après les défilés monstres qu'ont connus les pavés de nos villes, ce n'est pas de pédagogie que les Français ont besoin mais des actes sonnants et réverbérants. Défendant sa politique de relance que beaucoup trouvent un peu unilatérale, il a rappelé les différentes mesures déjà prises, dont l'efficacité est pour le moins discutable. Pour la suite on verra à Pâques... ou à la Trinité. Lui qui se veut le chantre inconditionnel de la "moralisation" du capitalisme, après en avoir été le plus grand défenseur, a quelques peines à se rendre crédible aussi bien sur le plan national qu'international.

C'est donc à un catalogue de vœux pieux auquel nous avons assisté avec des promesses d'amélioration de la situation reportées à plus tard, je doute que cela suffise à calmer les vilains contestataires qui souhaitent des réponses concrètes de la part du Président du pouvoir d'achat. Les Français attendent autre chose de sa part qu'un discours destiné à rassurer son électorat lors d'un meeting de l'UMP. Il me semblait pourtant que le Président de la République est celui de tous les Français, enfin pas tous, mais celui d'un électorat peu de chagrin dont il ne restera bientôt que les heureux bénéficiaires de la loi TEPA.

Nicolas Sarkozy aura, une fois de plus raté le coche. Ce n'était pas la peine d'organiser à grands renforts de trompette un meeting pour se contenter de jeter l'anathème sur un patronat avide et sans scrupules qui certes doit être dénoncé mais qui se croyait jusqu'ici protégé par l'hôte de l'Élysée.

Je ne voudrais pas terminer ce billet d'humeur sans féliciter le nouveau patron des Caisses d'Épargne et Banque Populaire réunies et accessoirement de Natixis, ami de Nicolas Sarkozy, François Pérol, qui se distingue déjà dans son nouveau poste en laissant attribuer 90 millions d'euros de bonus aux traders qui ont joyeusement participé à la perte de 2,8 milliards de cette dernière en 2008, nécessitant ainsi l'injection de 5 milliards par l'État. Si l'on comprend bien, nous finançons par nos impôts les bonus de ceux qui nous ont amenés au bord du gouffre.

Le Cormoran

Les enjeux de la Politique commune de la pêche

Les premières mesures de la politique commune de la pêche remontent à 1970. Réformée en 2002, cette politique s'oriente désormais vers une exploitation durable des ressources et la protection des écosystèmes marins. La viabilité économique de ce secteur en Europe n'en est pas moins un sujet majeur...

Pour bien comprendre, quelle est la situation de la pêche bretonne, quelques chiffres sont nécessaires. Chaque année, environ 160 millions de tonnes de produits de la mer sont consommées dans le monde, et la production de poisson est en constante augmentation depuis 50 ans. Mais cette tendance favorable, on la doit à l'aquaculture. En effet, les captures de poissons n'augmentent plus, depuis un pic constaté de 100 millions de tonnes pêchées atteint au début des années 1990.

Dans ce contexte mondialisé, les principaux pays producteurs sont la Chine, le Pérou, les États-Unis, le Chili, l'Indonésie et la Russie.

L'Europe, qui représente 5% des captures mondiales, n'est donc pas une puissance influente en matière de pêche. Elle est importatrice nette de produits de la mer. Mais elle fait, il est vrai, figure d'exception, en privilégiant la qualité des produits, en régulant son marché.

La France, avec une production annuelle d'environ 600 000 tonnes pour un chiffre d'affaire d'un milliard d'euros est à la quatrième place de l'Europe pour la pêche derrière le Danemark, l'Espagne et le Royaume Uni. Quant aux Français, ils consomment de plus

en plus de poisson, environ 35 kg par habitant et par an. La production nationale est donc loin de satisfaire la demande. Ainsi, la France importe plus de 70% du poisson consommé.

C'est ce contexte de production mondialisée, où les prix des produits de la mer ne sont pas uniquement décidés à l'échelle locale ou nationale, mais en grande partie établis sur la base de prix de référence mondiaux, que la pêche bretonne doit évoluer.

Un fort encadrement européen

L'Europe bleue est née en 1970 puis formalisée en 1983, lorsque l'Union se dote d'une Politique Commune de la Pêche. Au début, il s'agit de mettre en commun les plateaux continentaux des États membres, mais très vite et de plus en plus, la PCP devient un instrument de protection de la ressource avec l'apparition graduelle de quotas de capture. Mais les quotas étant jugés comme un moyen insuffisant pour gérer la ressource, d'autres mesures sont engagées : une réglementation stricte des caractéristiques techniques des engins de pêche, et comme cela ne suffisait pas plus, des plans de réduction de la flotte ainsi qu'un système de gestion de l'effort de pêche.

C'est dans ce contexte, où l'Europe se

donne pour objectif de garantir le développement durable des activités de pêche d'un point de vue environnemental, économique et social, que s'annonce la future réforme de la PCP fixée à 2012.

Manifesto : la position du PSE

Le Manifesto ne s'exprime pas directement sur cette politique mais on devine en filigrane qu'elle relève de cette préoccupation générale pour le développement durable. Les socialistes au Parlement européen sont du reste très actifs en affirmant que la politique de la pêche est au rang de leurs priorités.

Il convient aussi de signaler que la Commission a entamé le réexamen de la politique commune de la pêche (PCP). Cet exercice, lancé lors d'une réunion informelle du Conseil en septembre 2008, vise à renforcer l'efficacité de la PCP, à garantir la viabilité économique de la flotte européenne, à préserver les stocks de poisson, à intégrer la PCP dans la politique maritime et à fournir des denrées alimentaires de qualité aux consommateurs. L'objectif est d'adopter une nouvelle réforme qui entrerait en vigueur en 2013.

Bretagne "Construire collectivement une filière d'avenir"



Michaël Quernez
Vice-Président du Conseil général du Finistère - Conseiller municipal de Quimperlé

Quelle est la situation de la pêche bretonne ?

Force est de constater une baisse régulière du nombre de marins avec un recentrage des métiers sur la pêche côtière et les cultures marines. Un métier qui offre certes des opportunités de carrière mais victime d'une image très dégradée. Une flotte très variée mais qui vieillit et qui est en constante diminution. Un secteur où un véritable esprit de filière reste à construire. Avec notamment une représentation institutionnelle professionnelle inadaptée, ce qui handicape la profession lorsqu'il

s'agit de se faire entendre et de peser dans les orientations stratégiques pour l'ensemble de la filière.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut collectivement construire une filière d'avenir. En dynamisant et rendant attractif l'accès à la profession, en favorisant notamment les conditions de formation initiale et continue. En agissant pour qu'une flottille renouvelée et adaptée soit lancée qui utilise en particulier des techniques favorables aux économies d'énergie. En sécurisant les apports et les garanties de qualité pour une meilleure commercialisation. En optimisant les outils portuaires au service de la filière. En ouvrant à une nouvelle représentation professionnelle.

Quels sont les enjeux de la future Politique Commune des Pêches ?

2007 et 2008 ont été en Europe des années d'initiatives maritimes : la publication du livre bleu européen, l'adoption en juin 2008 de la directive européenne "stratégie pour le milieu marin", l'adoption en décembre 2008 par le Conseil européen du 3^{ème} paquet maritime en sont les principales étapes. Et les discussions pour la réforme de la PCP s'ouvrent.

Aujourd'hui, la voie d'une politique maritime intégrée est donc poursuivie, avec la prise en compte à la fois de la protection de l'environnement marin et de sa biodiversité, du développement durable des usages de la mer et de ses ressources.

Telle est la voie que propose l'Europe. Nos futurs parlementaires européens qui auront avec la Commission, ce qui est nouveau, le pouvoir de codécision, devront agir dans ce contexte.

La question du renouvellement des navires, moins énergivores et plus sécurisés est essentielle à mon sens. Le modèle breton, d'une pêche diversifiée et concourant à l'aménagement du territoire, en conservant autant que possible des armements individuels et en s'opposant aux quotas individuels, doit être défendu.

Dans cette perspective, quel rôle pour les collectivités territoriales ?

Il faut que tous les acteurs se rassemblent autour d'une vision commune. Etat, Conseil régional, Conseils généraux et professionnels de toute la filière. Que cette vision soit portée dans l'unité et avec force auprès des futurs parlementaires européens, du futur commissaire et de la commission. Il faut montrer que nous portons une vision maritime globale dans notre région et que la pêche en est une partie constitutive majeure. Le Conseil régional y travaille sous l'impulsion de son Président, très présent à Bruxelles. Le Pacte pour une pêche durable en Cornouaille, qui vient d'être signé par près d'une trentaine de partenaires, montre la voie à suivre. Un pacte concret qui engage ses signataires autour de cinq objectifs et 44 mesures à mettre en œuvre d'ici 2012...

Le Rappel



Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard
Directeur délégué : Jean Kerguelen
Rédacteur en chef : Tugdual Gauter
Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient
Tél : 02 97 84 84 55
Télécopie : 02 97 84 82 14
Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr
ISSN : 0996-1623
N° CPPAP : 0610 P11474
Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex